

FÉDÉRATION FRANÇAISE
ESCRIMEPLAN FEDERAL DE
DEVELOPPEMENT
2025 - 2028Fidéliser, capter et former pour
structurer l'escrime de demain !

Mise à jour le 10 octobre 2025

PLAN FEDERAL DE DEVELOPPEMENT

"APPEL A PROJET"

Noisy le Grand, le 10 janvier 2026

Escrime Artistique et de Spectacle - Moins de 13 ans



Contexte

Depuis plusieurs années, la Fédération Française d'Escrime (FFE) accompagne le développement de l'escrime artistique et de spectacle, discipline valorisant la créativité, la mise en scène et l'expression corporelle autour des fondamentaux de l'escrime. Souhaitant encourager la découverte de cette pratique dès le plus jeune âge, la FFE souhaite aujourd'hui renforcer ses actions à destination des moins de 13 ans, afin de stimuler l'imagination, la motricité et l'engagement des jeunes escrimeurs sur l'ensemble du territoire.

En fin d'Olympiade précédente, la pratique de l'Escrime Artistique et de Spectacle comptait un nombre encore limité de jeunes licenciés. En effet, on en répertoriait environ 650, répartis dans un peu plus de 41 clubs, soit 19% des licenciés EAS. A titre de comparaison, la pratique des moins de 13 ans au sein de la FFE est de 47%. Malgré un engouement croissant, la structuration de l'offre pour les moins de 13 ans reste donc encore hétérogène, et peu de clubs disposent d'un programme régulier de formation dédié à cette tranche d'âge.

Cet appel à projet vise donc à encourager la mise en place d'initiatives innovantes favorisant le développement de l'escrime artistique et de spectacle pour les moins de 13 ans. L'objectif est de renforcer la visibilité de cette discipline, d'accompagner les clubs dans la conception de projets pédagogiques adaptés, et de soutenir la diversification des pratiques jeunes au sein de la FFE.



Objectifs

Dans le cadre du Plan Fédéral de Développement, la Fédération s'engage au développement de l'escrime par une aide en matériel pour les clubs ouvrant un **créneau hebdomadaire** d'escrime artistique et de spectacle pour les moins de 13 ans. Dix projets seront sélectionnés.



Modalités de soutien

La Fédération Française d'Escrime lance un appel à projet à destination de ses clubs affiliés souhaitant ouvrir un créneau hebdomadaire d'escrime artistique et de spectacle pour les moins de 13 ans. Les clubs retenus bénéficieront d'une dotation de **25 cannes, et de 6 rapières / 6 sabres plastiques** afin de soutenir la mise en place de cette activité.



Conditions d'éligibilité

- Club affilié à la FFE
- Disposer d'un enseignant RNCP escrime ayant suivi la FPC escrime artistique et de spectacle ou d'un diplômé fédéral escrime artistique et de spectacle (animateur, éducateur).
- Enregistrer au minimum de 8 pratiquants de moins de 13 avec une licence escrime artistique et de spectacle (dont 4 primo-licenciés au minimum) sur l'extranet entre le 01/09/2025 et le 28/02/2026.



Procédure de candidature

 Dossier à fournir : Chaque candidature devra être accompagnée d'un dossier pédagogique présentant le projet, les objectifs et l'organisation des séances proposées. Les candidatures doivent être transmises à l'adresse mail ci-dessous, en complétant de la fiche de renseignements fournie en page annexe sur le site de la FFE.

 Envoi à : developpement@ffescrime.fr



Critères de sélection

Une seule dotation par club dans la limite de 10 attributions par ordre d'arrivée.



Calendrier prévisionnel



Étape

Lancement de l'appel
Clôture des candidatures



Date

10/01/2026
01/03/2026

Les dossiers seront traités dès réception.



Evaluation

📊 Chaque projet devra faire l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative. Les clubs lauréats s'engagent à transmettre à la FFE avant le 30 juin 2026 :

- Un article de presse ou une publication valorisant le projet
- Un reportage photo ou vidéo
- Un bilan pédagogique et financier synthétique

Ces éléments permettront de valoriser les initiatives au niveau national et de mesurer l'impact du dispositif.



Contacts et informations

👤 **Référent** : Durand Denis (Directeur en charge du développement)

✉ Email : developpement@ffescrime.fr

☎ Téléphone : 07 69 84 26 36

🌐 Site / Règlement complet :



[fiche de renseignement](#)



[convention](#)

Thierry Le Prisé

Vice-président responsable du
développement

Denis Durand

CTN en charge
du développement